

INVITATION CHAMPIONNATS SUISSES 2024

SAMEDI, 6 ET DIMANCHE, 7 AVRIL 2023 A SURSEE

1. INFORMATIONS GENERALES

ORGANISATEUR EXECUTIF :

Swim Regio Solothurn

LIEU :

Piscine Campus Sursee

Leidenbergstrasse

6208 Oberkirch

2. INFORMATIONS SUR LA COMPETITION

CATEGORIES D'AGE:

All categories (13 ans et plus)

- Tech und Free Routines
Solo, Male Solo, Duett, Mixed Duett, Team, Acrobatic Routine (Règlement 6.2. art. 3).

DISTINCTIONS :

- 1er rang : médaille d'or
2ème rang : médaille d'argent
3ème rang : médaille de bronze

COMPETITIONS:

All categories:

- Solo + Male Solo (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Duo + Male Duo (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Duo mixed (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Team (Tech / Free chacun 100% épreuves séparées)
- Acrobatic Routine: 100%

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



CONDITIONS DE QUALIFICATION:

Les épreuves se déroulent dans la catégorie Elite 13 ans et plus âgé-e-s; la ou le nageur-euse doivent être titulaires du test requis dans leur catégorie d'âge.

ADMISSION AUX COMPETITIONS TECH ET FREE ROUTINE:

Pour les Ballets Tech

En Solo, Male Solo, Duo et Duo Mixed 5 entries par club et par catégorie peuvent être inscrits.

Pour les Ballets libres

En Solo, Male Solo, Duo et Duo Mixed 5 entries par club et par catégorie peuvent être inscrits.

PROGRAMME:

Le programme définitif sera établi après la réception des inscriptions.

TIRAGE AU SORT:

Le tirage au sort de l'ordre de départ dans toutes les compétitions de toutes les catégories sera effectué sur la base des inscriptions reçues conformément aux World Aquatics-Rules.

JURY:

Juge arbitre:

Toutes les catégories: Deborah Jütz

Assistant-e juge arbitre:

TBD

Responsable des résultats:

Toutes les catégories: Capucine España

Évaluatrice:

Francesca Berti – World Aquatics Evaluator

Juges:

Chaque club participant est tenu, selon le règl. 6.2, art. 1.4.2, de mettre des juges à disposition **pour toute la durée de la compétition**. Les demandes séparées ne seront pas autorisées.

Les inscriptions ne peuvent être acceptées que si suffisamment de juges sont inscrits conformément au règlement 6.2, article 1.4.2.

Chaque club participant doit inscrire un Difficulty Controller de niveau DC1 ou DC2 selon le règl. 6.2, art. 1.4.2. Si un club participant ne peut pas inscrire de Difficulty Controller, il doit s'adresser à un autre club pour un:une remplaçant:e..

L'inscription doit être faite électroniquement au moyen du formulaire 6.2.1 ([SAAS_Entries.xlsm](#)), sur le même formulaire que les inscriptions des athlètes.

L'ensemble des qualifications doit être inscrit lors de l'inscription.

Le [Conflict of Interest Form](#) doit en outre être soumis avec les inscriptions au plus tard le dimanche, 10 mars 2024 pour cette compétition.

3. ENTRIES

FRAIS D'INSCRIPTION PAR START:

Solo Tech + Free	CHF 50.-- (chaque)
Duo Tech + Free	CHF 50.-- (chaque)
Duo Mixed Tech + Free	CHF 50.-- (chaque)
Team Tech + Free	CHF 20.-- / personne (min. CHF 120.--, max. CHF 160.--)
Acrobatic Routine	CHF 20.-- / personne (min. CHF 120.--, max. CHF 200.--)

Après la compétition, le secrétariat de Swiss Artistic Swimming enverra les factures !

FORME D'INSCRIPTION:

Electronique, au moyen du formulaire 6.2.1. ([SAAS_Entries.xlsm](#)).

DELAI PRELIMINARY ENTRY:

Vendredi, 1^{er} mars 2024

Avec le formulaire [Preliminary entry](#) à: artistic-swimming@swiss-aquatics.ch.

DELAI D'INSCRIPTION:

Dimanche, 10 mars 2024

A: artistic-swimming@swiss-aquatics.ch et en cc à deborah.juetz@swiss-aquatics.ch, rescomp@artswim.ch et events@srso.ch.

Veillez veiller à ce que les inscriptions soient correctement faites. En cas de travail administratif supplémentaire, des frais de CHF 50.-- seront facturés.

PENALITES FINANCIERES:

Si une nageuse ou un groupe ne participe pas à la compétition sans annonce de retrait dans les délais impartis **après 31 mars 2024** les frais d'inscriptions seront facturés (selon le règlement 6.2 art. 1.3.3).

Les désinscriptions doivent être envoyées au secrétariat artistic-swimming@swiss-aquatics.ch, cc juge-arbitre deborah.juetz@swiss-aquatics.ch et responsable des résultats rescomp@artswim.ch, **sinon elles ne sont pas valables.**

Si un certificat médical est fourni dans les trois (3) jours, c'est-à-dire **jusqu'au mercredi, 10 avril 2024** après la compétition, seul le montant des frais d'inscriptions sera facturé.

MUSIQUE ET COACH CARD:

La Coach Card doit nous être envoyée au plus tard jusqu'au **vendredi, 22 mars 2024, midi**, à deborah.juetz@swiss-aquatics.ch et rescomp@artswim.ch.

Les musiques doivent être envoyées au plus tard le **30 mars 2024** par wetransfer à events@srsso.ch.

Nommées ainsi :

Catégorie_Discipline_Club_Nom_Prénom

Veuillez prendre une clé USB de réserve avec vous pour la compétition (cf .règl. 6.1 art 4.3).

HEBERGEMENT:

Lien [Campus Sursee](#)

CONTACT:

Pour des questions concernant le voyage, l'hébergement, les repas :
events@srsso.ch

Pour toute question générale sur la compétition et la participation :
artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

CONTROLES ANTIDOPAGE:

Les contrôles antidopage sont possibles à tout moment !

Swiss Aquatics Artistic Swimming
Ressort Compétitions